



**PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES DU COLLÈGE ZOLA**  
**DU 22 JUIN AU 3 JUILLET**

**Ce nouveau protocole est applicable pour la période du 22 juin au 3 juillet 2020.**

**Tous les élèves du collège sont accueillis selon le respect d'un cadre sanitaire assoupli.**

## UN ACUEIL DE TOUS LES ÉLÈVES

- Tous les élèves reprennent les cours selon leur emploi du temps habituel et devront apporter leurs cahiers et classeurs de cours. Des modifications seront apportées pour les cours composés d'élèves de classes différentes. Une information sera transmise.

- **Un accueil spécifique est organisé le lundi 22 juin :**

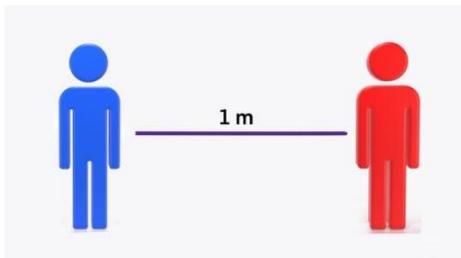
7h45	8h55
Accueil des élèves de 4 <sup>e</sup> et de 5 <sup>e</sup>	Accueil des élèves de 3 <sup>e</sup> et de 6 <sup>e</sup>

- Aucun enseignement en distanciel n'est assuré par les professeurs présents au collège à partir du 22 juin.
- La cantine accueillera tous les demi-pensionnaires. **À compter du 22 juin, les repas seront facturés à tous les élèves demi-pensionnaires.**
- Les élèves doivent impérativement avoir des masques en nombre suffisant pour la journée.
- **Les parents ne pourront entrer dans le collège que si :**
  - Ils ont un rendez-vous avec un personnel de l'établissement ;
  - Ils viennent chercher leur enfant à l'infirmerie.

## UN CADRE SANITAIRE ASSOUPLI

- L'ouverture de l'établissement se fera dans le strict respect du protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale.
  - Son respect repose avant tout sur la co-responsabilité de **tous**.
  - **Cinq fondamentaux :**
    - le maintien de la distanciation physique **quand cela est possible** ;
    - l'application des gestes barrière ;
    - la limitation du brassage des élèves ;
    - le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
    - la formation, l'information et la communication.
- **Si un élève ou un membre de sa famille présente un ou plusieurs symptômes, l'ensemble de la famille doit être confiné le temps de la réalisation des tests et l'annonce des résultats.**
- **Les parents doivent prévenir l'établissement dans les plus brefs délais.**

### Le maintien de la distanciation physique



Le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne permet :

- d'éviter les contacts directs ;
- une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

La configuration des classes du collège Zola ne permet pas de respecter cette règle. Les élèves doivent donc porter un masque de protection dans la classe.

### L'application des gestes barrière

- Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

#### **Le lavage des mains**

- Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon à l'air libre.
- Les élèves doivent se laver les mains :
  - à l'arrivée dans l'établissement ;
  - avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
  - avant et après chaque repas ;
  - avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
  - après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
  - le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

## Le port du masque

- Le port du masque grand public est obligatoire aux abords de l'établissement en attendant d'entrer ou lors de la sortie, lors des déplacements dans l'établissement, lors des récréations et en cours.
- **Un élève sans masque ne pourra pas être accueilli au collège.**
- Les élèves qui pour raison médicale ne peuvent porter un masque doivent fournir un certificat médical.
- Le collège a fourni à tous les élèves qui ont déjà repris les cours 4 masques lavables.
- Le collège fournira également un masque aux élèves qui reviendront au collège pour la première fois le lundi 22 juin. Ce masque ne doit être utilisé que pour venir au collège.
- Les parents d'élèves s'engagent à nettoyer quotidiennement le masque fourni (minimum 30 minutes à 60°) et à le jeter après le nombre de lavage maximum indiqué.
- Avant de mettre ou d'enlever son masque, les élèves doivent impérativement se laver les mains.

## Échanges entre les élèves

- Les échanges d'objets, crayons, feuilles, etc. sont interdits.
- Les goûters, bonbons ou toute autre nourriture sont interdits.

## La limitation du brassage des élèves

- L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.
- L'entrée et la sortie de l'établissement se fera par deux entrées différentes :

Classes n°	Entrée/Sortie	<i>Exemples :</i>
1 - 3 - 5 - 7 - Ulis	Rue Marcel Lechevallier (métro 14 juillet)	<i>Les élèves de 6<sup>e</sup>1, 3<sup>e</sup>1 entreront et sortiront par l'accès rue Marcel Lechevallier.</i>
2 - 4 - 6 - 8	Rue du Toit Familial (côté salles de sport du collège)	<i>Ceux ce 6<sup>e</sup>2, 4<sup>e</sup>4, 3<sup>e</sup>6 par l'accès du toit familial.</i>

- Des sens de circulation dans les couloirs, les escaliers, les salles de classe et le réfectoire seront mis en place et devront être impérativement respectés.
- Les élèves n'auront pas accès aux casiers.
- Les élèves ne pourront aller au bureau de vie scolaire ou à l'administration que s'ils ont été convoqués.
- Chaque classe aura cours dans la même salle de classe jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Les professeurs se déplaceront lors des interours.

## ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES

### Mesures à appliquer

- Dès leur arrivée au collège, les élèves doivent respecter les gestes barrière et la distanciation physique. Un marquage au sol aidera les élèves à respecter la distanciation physique.
- Pour éviter un nombre trop important d'élèves aux abords de l'établissement, les élèves entrent et sortent de l'établissement par l'accès qui lui a été indiqué. Une signalétique rappellera l'accès attribué à chaque classe.
- Les élèves doivent respecter les horaires d'arrivée pour éviter un engorgement à l'entrée.
- Avant d'entrée dans le collège, les élèves devront se laver les mains avec du gel hydroalcoolique et mettre le masque qui leur sera fourni.
- Une fois autorisé à entrer dans l'établissement, les élèves vont directement dans leur salle de cours en respectant le sens de circulation, les gestes barrière et la distanciation physique rappelés par un marquage au sol et un affichage. Leur professeur les attendra dans la salle de classe.
- Les élèves ne doivent pas rester dans le hall ou la cour de récréation ou bien encore attendre un de leurs camarades.
- Pour la sortie, un assistant d'éducation donnera l'ordre de sortie des classes pour éviter tout embouteillage dans les couloirs ou aux accès extérieurs de l'établissement.

## CIRCULATIONS DANS L'ÉTABLISSEMENT

### Mesures à appliquer

- Les déplacements des élèves sont limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.
- Un sens de circulation est instauré et rappelé par un marquage au sol et un affichage.
- Chaque classe devra toujours monter et descendre par le même escalier. Un affichage indiquera aux élèves quel escalier emprunté.
- Lors des déplacements dans les escaliers et les couloirs les gestes barrière et la distanciation physique doivent être strictement respectés.
- Les rampes d'escalier ne doivent pas être utilisées.
- Les portes sont maintenues ouvertes et les élèves ne doivent pas toucher aux poignées de porte.
- **Lors de tous déplacements dans le collège, le port du masque est obligatoire.**

## SALLES DE CLASSE

### Mesures à appliquer

- Une salle est attribuée à chaque classe jusqu'à la fin de l'année scolaire : « 1 classe = 1 salle ». Ce sont les professeurs qui changeront de salle lors des intercours.
- Chaque élève devra s'asseoir à la même place tout au long de la journée.
- Avant d'aller s'installer à leur place, les élèves doivent se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.
- Dans la salle, de classe les gestes barrière et la distanciation physique devront être strictement respectés.
- Les déplacements dans la salle de classe doivent être limités et autorisés par l'enseignant.
- Les élèves devront respecter le sens de circulation à l'intérieur de la classe pour limiter les croisements.
- **Les élèves doivent garder leur masque dans la salle de classe.**
- Les portes des classes sont maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.
- Les élèves d'une classe ne pourront sortir de la classe si des élèves d'une autre classe sont déjà présents dans le couloir. La sortie de la classe se fera un par un selon un ordre et un sens de circulation établi pour éviter le croisement des élèves.
- Un assistant d'éducation ou un CPE donnera l'ordre de sortie de la salle de classe pour aller en récréation et en fin de demi-journée.

## LES SANITAIRES

### Mesures à appliquer

#### **Sanitaires**

- Les élèves devront se laver les mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer dans les sanitaires.
- Les élèves devront se laver les mains à l'eau et au savon et s'essuyer les mains avec des serviettes en papier à usage unique ou à l'air libre avant de sortir des sanitaires.
- Un assistant d'éducation sera présent à l'entrée des sanitaires pour veiller au respect de ses règles et gérer le flux d'élèves.

#### **Vestiaires**

- Les élèves n'auront pas accès aux vestiaires du gymnase.
- Il est demandé aux élèves de venir en tenue de sport tous les jours. Ils peuvent prendre une bouteille d'eau et une serviette éponge.

## DEMI-PENSION

### Mesures à appliquer

- L'organisation de la demi-pension est prévue pour limiter au maximum les files d'attente et les croisements d'élèves de classes différentes. Le respect de la distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces : la file d'attente, les temps de passage, la circulation, la distribution des repas et du pain.
- Les élèves doivent se laver les mains avant et après chaque repas.
- Les élèves ne pourront manger qu'avec des élèves de leur classe.
- Une fois installés, les élèves ne seront pas autorisés à se déplacer.
- Le pain sera distribué par les personnels pour limiter les contacts et les déplacements.
- Les élèves devront directement aller dans la cour de récréation après avoir fini de déjeuner après avoir mis un masque propre.

## RÉCRÉATION

### Mesures à appliquer

- Lors des récréations, les gestes barrière et la distanciation physique doivent être respectés.
- **Le port du masque est obligatoire pour tous.**
- Les élèves ne pourront pas jouer à des jeux collectifs, s'échanger quoi que ce soit.
- L'accès aux sanitaires lors des récréations se fera en respectant les instructions données par l'assistant d'éducation présent à l'entrée.

# PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

## Mesures à appliquer

### **Conduite à tenir en cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève**

- Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, maux de tête, perte du goût et de l'odorat, courbatures...
- L'élève est immédiatement conduit à l'infirmerie et isolé avec un masque dans le bureau du médecin scolaire situé à côté de l'infirmerie sous la surveillance de l'infirmière.
- Les parents/responsables légaux sont immédiatement appelés pour qu'ils viennent chercher sans délai leur enfant en respectant les gestes barrière.
- Les parents doivent consulter aussitôt leur médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Les parents devront informer l'infirmière du collège des conclusions du médecin traitant pour que l'établissement puisse prendre les mesures qui s'imposent.
- **L'élève ne pourra revenir en classe qu'après que ses parents aient transmis à l'infirmière du collège un avis médical l'y autorisant.**

### **Conduite à tenir en cas de test positif**

- Les parents doivent appeler sans délai l'infirmière du collège.
- L'établissement informera aussitôt les services académiques qui se rapprocheront sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts ainsi que les modalités d'éviction sont définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou du collège pourront être prises par ces dernières.
- Les locaux occupés et objets potentiellement touchés par la personne dans les 48h qui précèdent son isolement sont nettoyés de façon approfondie et minutieuse.
- Les personnels et les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec la personne malade sont informés directement par téléphone et par mail.
- **Les personnes ayant été en contact avec un malade testé positif devront en informer immédiatement l'établissement.**